LIGIA STELA FLOREA

LA CONCESSIVE ÉVALUATIVE-INTENSIVE, UNE STRUCTURE EN VOIE DE GRAMMATICALISATION

1. Introduction

En français, comme en roumain, la macrostructure concessive comporte une grande variété de constructions, une grande richesse de marques grammaticales et lexicales qui varient d'une sous-classe à l'autre. On distingue généralement trois sous-classes de concessives qui comportent des structures de phrase très bien individualisées, à savoir :

(i) la concessive « réelle », introduite par *bien que, quoique, malgré que, encore que* ;

(ii) la concessive « irréelle » ou hypothétique, qui connaît une variante conjonctionnelle en *même si, quand même, quand bien même* et une variante juxtaposée à connecteur zéro ;

(iii) la concessive évaluative-intensive, dont les marques grammaticales (pronoms ou adverbes relatifs) sont indissociables des marques lexicales (adverbes intensifs, pronoms et adjectifs indéfinis)[1].

La concessive évaluative dénote, comme la proposition exclamative, l'évaluation intensive de la qualité ou de la quantité. Mais, contrairement à cette dernière, la concessive est intégrée à une phrase de subordination qui connote que l'évaluation intensive reste sans conséquences sur l'état de choses présenté dans la principale. Ce que l'énoncé met en cause, ce n'est pas l'évaluation en elle-même mais sa pertinence argumentative : le fait qu'elle puisse servir de prémisse pour une certaine conclusion.

(1) Marie ne s'est pas laissé convaincre, quelques efforts que j'aie faits.

Sémantiquement parlant, cette phrase suscite la même interprétation que les autres macrostructures concessives, qui servent à invalider une hypothèse, à annuler une implication (Florea 2003 a).

Envisagée dans la perspective de la théorie polyphonique de l'énonciation, l'hypothèse est assimilable à un topos, une croyance généralement partagée, que les sémanticiens appellent ON-vérité. En proférant (1), le locuteur veut signifier que la croyance qui établit « un lien causal » entre la réussite d'une entreprise et la quantité d'efforts déployés n'a pas agi dans son cas. Le subjonctif ne met nullement en question la réalité de ces efforts, mais leur efficacité en la circonstance (Riegel *et alii* 1994) ; la forme modale marque en somme l'écart qui sépare la croyance de la réalité.

[1] Si, pour (i) et (ii), nous adoptons les étiquettes traditionnelles, pour la 3e sous-classe nous avons proposé le terme de concessive évaluative-intensive (Florea 2003 b, 2009).

BDD-V445 © 2015 Argonaut
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.75 (2026-11-06 13:21:31 UTC)

Pourquoi les concessives évaluatives ? Parce qu'elles soulèvent bien des problèmes dont certains sont encore en discussion : s'agit-il dans leur cas d'une subordination zéro ou d'une subordination conjonctive ? Ce qui rend difficile l'approximation du rapport syntaxique, c'est le processus de figement qui affecte ces constructions légèrement archaïsantes, processus qui relève de la grammaticalisation mais aussi, par certains côtés, de la lexicalisation.

2. Retour sur une typologie

Nous avons discuté dans Florea 2009 les caractéristiques formelles de ce type de subordonnée en la confrontant, dans un premier temps, à la subordonnée relative à antécédent adjectival (*Intelligent qu'il est, Paul va trouver la solution*) ou adverbial (*Cela fait longtemps qu'il est parti*). La comparaison, dans un deuxième temps, avec d'autres structures de phrase a mis au jour les analogies formelles qui rapprochent la concessive évaluative de la subordonnée consécutive (*Paul est si intelligent qu'il surprend ses maîtres*) de même que ses affinités sémantiques avec une certaine classe d'énoncés exclamatifs (*Paul est si intelligent ! Cela fait si longtemps qu'il est parti !*). L'élément *que* présente bien les propriétés d'un pronom ou d'un adverbe relatif, mais le degré de figement des constructions concessives ne permet pas de le dissocier de ses corrélateurs intensifs. Du point de vue syntaxique, on aurait donc affaire à une subordonnée à formants discontinus (cf. Cristea 1979).

Cette classe de concessives comporte aussi une variante à connecteur zéro, la seule qui correspond à la caractérisation de Pierre Le Goffic (1993, p. 493) : « une forme particulière de proposition paratactique au subjonctif »[2]. En ce qui concerne le statut formel des concessives évaluatives, nous distinguons quant à nous la subordination conjonctive, dans le cas des concessives à formants discontinus, et la subordination zéro, dans celui des concessives construites par juxtaposition.

2.1. Le premier type de constructions réunit un adverbe intensif et un pronom/adverbe relatif indissociables : *si/aussi/quelque/pour* + Adj/Adv + *que* SUBJ ; *tout* + Adj + *que* IND.

(2) *Si* (*aussi*) *intelligent qu'*il soit, Paul a besoin d'étudier pour réussir.
(3) *Aussi doucement qu'elle monte*, les marches craquent sous son poids (Mauriac).
(4) ...l'affrontement du photographié, *pour effrayant qu'il paraisse*, est toujours préférable (Tournier).
(5) Toute *contente* qu'elle est (soit), Marie n'en éprouve pas moins un regret.

L'adverbe *tout*, qui prend un *-e* devant un adjectif féminin commençant par une consonne ou par un *h* aspiré, est le seul qui se combine avec l'indicatif, mais, par un effet d'analogie avec les autres tournures, il peut régir aussi le subjonctif.

[2] Au terme « proposition paratactique » nous préférons celui de « proposition juxtaposée », car la notion de *parataxe* est ambivalente : par opposition à *hypotaxe*, elle désigne le rapport de coordination, et par opposition à parataxe conjonctive, elle désigne un mode de construction, l'*asyndète*, qui peut se mettre au service de la coordination ou de la subordination.

BDD-V445 © 2015 Argonaut
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.75 (2026-11-06 13:21:31 UTC)

Les formants *tout… que* et *pour… que* peuvent encadrer aussi un substantif, cas où l'indicatif l'emporte sur le subjonctif. La valeur intensive des formants *tout* et *pour* n'est pas mise en discussion, car l'absence du prédéterminant prête au nom un caractère adjectival :

(6) *Tout enfant que j'étais*, ce qu'il disait m'intéressait presque toujours (Anatole France).
(7) *Pour jeune fille qu'elle était alors*, ma mère ne comprenait pas la vie de cette façon (*idem, apud* Steinberg 1972).

Il convient de souligner la parenté qui relie cette espèce de concessives aux tours en *pour* + infinitif et *tout* + gérondif où, cette fois, *tout* et *pour* n'ont plus de valeur intensive. Ils fournissent un genre à part de subordonnées concessives, auxquelles nous assignons le statut de *sous-phrases*, du fait qu'elles reposent sur une prédication seconde[3].

(8) *Pour aimer ce garçon comme un père*, il n'en est pas moins sévère à son égard.
(9) *Tout en pressentant que cela allait tourner mal*, je me suis embarqué dans cette équipée.
(10) Christophe, *pour être distrait*, n'en regardait pas moins les jolis visages (Romain Rolland).
(11) *Tout en m'inquiétant*, M.Hamoche m'intéressait beaucoup (Anatole France, *apud* Steinberg 1972).

La construction en *pour* + Inf se rattache à une principale négative qui revêt de règle la forme *ne (en)* V *pas moins*, où *pas moins* fait office de corrélateur du formant concessif *pour*. On retrouve cette corrélation dans la construction en *pour ... que* + SUBJ, ce qui entérine la parenté de ces tours concessifs :

(12) La terre qui allait lui être donnée, *pour neuve et vierge qu'elle fût*, n'en entretenait pas moins la mémoire secrète et profonde de son enfance (Michel Tournier).

Du point de vue sémantique, les sous-phrases concessives de (8) à (12) se rattachent à la sous-classe des concessives réelles et peuvent être paraphrasées par une structure en *bien que* ou *quoique*.

2.2. Le deuxième type de constructions est le pendant juxtaposé de 2.1: si la forme modale du verbe régi reste la même (le subjonctif), la concessive acquiert en revanche un autre statut formel. Le rapport de subordination zéro est contrecarré par la structure inversive : *si/aussi/pour/tout ... soit-il*.

(13) *Si intelligent soit-il*, sans travail, il risque de ne pas réussir.

[3] Le terme de *prédication seconde* désigne la réduction en surface d'une prédication *secondaire*, interprétable dans les cadres d'une macrostructure de subordination. L'infinitif ou le gérondif dérivent d'une phrase constituante (complétive ou circonstancielle) dont le sujet, identique à celui de la phrase matrice, a subi un effacement. Le sujet des prédications secondes est implicite, coréférentiel au sujet de la prédication première sur laquelle est centré l'énoncé (Florea 2000, 2008, 2009).

BDD-V445 © 2015 Argonaut
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.75 (2026-11-06 13:21:31 UTC)

(14) Aucune mise en scène, *aussi ingénieuse soit-elle*, ne vaudra jamais la magie évocatoire d'une phrase (P. H. Simon).
(15) De telles indiscrétions, *tout involontaires soient-elles*, ne se pardonnent pas (L. Martin-Chauffier).

Les exemples littéraires sont empruntés à M. Grevisse (1970, p. 1097), qui y voit plutôt un usage « exceptionnel » dont la fréquence est nettement inférieure à celle des tours à formants discontinus.

2.3. Le troisième type de constructions concessives évaluatives présente un degré de figement plus accusé. Il réunit deux termes en QU- , un pronom ou adjectif indéfini et un pronom relatif indissociables : *quelque(s)* + Nom + *que* SUBJ ; *quel que* + SUBJ ; *qui que* + SUBJ ; *quoi que* + SUBJ.

(16) *Quelques (beaux) livres que vous ayez lus*, ils ne valent pas les expériences de la vie.
(17) Vous êtes le bienvenu, *qui que vous soyez* et *quelle que soit la raison* qui vous amène.
(18) *Quoi que je porte à l'avenir, de quelque fardeau précieux et sacré que mes épaules soient chargées et bénies*, ma fin triomphale ce sera [...] de marcher sur la terre avec posée sur ma nuque une étoile... (Michel Tournier).

Dans ces constructions, l'élément indéfini (*quelque, qui, quoi, quel*) fait figure d'antécédent pour le relatif *que*. La confusion qu'on fait souvent entre *quel(le) que* en deux mots et *quelque* en un seul mot témoigne, selon Le Goffic (1993, p. 492), de ce que « la structure n'est plus analysée et comprise ».

2.4. Le quatrième type de constructions réunit toujours un indéfini et un relatif, qui sont des éléments adverbiaux, cette fois : *où que, d'où que, autant que* + SUBJ. Mais l'interprétation sémantique du rapport reste la même qu'en 2.3., c'est-à-dire que : le parcours intégral d'une échelle de valeurs assignables aux circonstants (*où que, autant que*) ou aux actants (*qui que, quoi que*) de la proposition subordonnée ne suffit pas à mettre en question la vérité de la proposition principale.

(19) *Où que vous alliez, l'âme en peine*, vous ne sauriez trouver la paix.
(20) N'hésitez pas, on vous accueillera volontiers, *d'où que vous veniez*.
(21) *Autant qu'il ait plu*, le sable d'Argelouse ne retient aucune flaque (Mauriac).

Ce qui distingue les deux derniers types de concessives évaluatives du premier, ce n'est pas tant l'interprétation sémantique que le degré de cohésion des deux formants. Ceux-ci présentent en **2.3.** et **2.4.** un degré de cohésion plus élevé qu'en **2.1.**, ce qui rend inutile toute tentative de dissociation. Le premier segment qui en résulterait en (19), (20), (21), comme du reste en (16), (17), (18), serait dépourvu de sens et inapte à occuper une fonction dans la principale.

Mais la fusion morphologique des formants discontinus ne met nullement en cause leur qualité de relateurs, comme soutient Le Goffic (1993, p. 49–493) : « Fait remarquable, la subordonnée, malgré les apparences (la lourde présence des deux termes initiaux en *qu-*) n'est pas reliée par connexion au reste de la phrase : elle

BDD-V445 © 2015 Argonaut
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.75 (2026-11-06 13:21:31 UTC)

constitue une parenthèse, toujours suppressible, et ni son premier élément ni le second n'ont aucune fonction par rapport au verbe principal ». Le Goffic en conclut que les concessives à formants discontinus comme les concessives juxtaposées s'intègrent à des constructions paratactiques. Comme nous l'avons déjà précisé au début, nous parlons dans un cas de subordination conjonctive et dans l'autre de subordination zéro.

3. Des structures en voie de grammaticalisation

Il est d'ores et déjà établi que la cohésion des formants discontinus va augmentant d'un type de concessive évaluative à l'autre. On assiste d'autre part à l'effacement progressif de la valeur pronominale ou adverbiale de *que*, d'où la tendance à le considérer comme invariable et « hors fonction ». P. Le Goffic (1993, p. 492) attribue ce phénomène à l'extension des emplois de *que* dans la concessive évaluative, extension comparable à celle de *que* dans les constructions clivées *c'est elle que j'aime, c'est à vous que je pense, c'est ainsi qu'on réussit, c'est là que j'habite*, etc.

3.1. L'évolution progressive du processus de figement aboutit dans certains cas à des formules complètement grammaticalisées : *qui que ce soit, quoi que ce soit, quel qu'il soit, où que ce soit*. Elles passent dans le français actuel pour des « locutions » (Grevisse 1970) ou des « périphrases » (Le Goffic 1993) pronominales ou adverbiales, qui constituent un microsystème de formes indéfinies, comparable à celui du roumain : *oricine, orice, oricare, oriunde*[4].

(22) [...] il était peu enclin à frayer avec *qui que ce fût* (Michel Tournier) ~ era puțin tentat să intre în vorbă cu cineva.
(23) [...] il était hors de question de se procurer *quoi que ce fût* (idem) ~ era imposibil să-ți procuri ceva.
(24) [...] il persistait à douter que *quoi que ce fût* de bon pour la Prusse pût venir de la Bavière et de l'Autriche (idem) ~ continua a se îndoi că ceva bun pentru Prusia ar putea veni vreodată dinspre Bavaria şi Austria
(25) Emmenez-moi *où que ce soit*, pourvu que ce soit loin d'ici ~ duceți-mă oriunde, numai să fie departe de-aici.

La preuve qu'on a affaire à des formes pronominales ou adverbiales qui doublent le système des indéfinis (*quelqu'un, quelque chose, quelque part*) est que ces formes occupent chacune une fonction unique dans la phrase : sujet (en 24), complément d'objet direct (en 23), d'objet indirect (en 22) et circonstanciel de lieu (en

[4] Les équivalents directs des locutions pronominales *qui que ce soit* et *quoi que ce soit* peuvent varier en fonction du contexte : *cineva/nimeni* et *ceva/nimic*. Intégrées à des structures négatives ou interrogatives, ces formes pronominales font alterner en roumain les pronoms indéfinis *nimeni/oricine* et *nimic/orice* :

(22') [...] il n'avait pas envie de frayer avec *qui que ce fût* ~ nu avea chef să intre în vorbă cu nimeni.
(23') [...] on ne pouvait pas se procurer *quoi que ce fût* ~ nu puteai să-ți procuri absolut nimic.

BDD-V445 © 2015 Argonaut
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.75 (2026-11-06 13:21:31 UTC)

25). La manière dont *quoi que ce fût* s'adjoint un adjectif en (24) met en évidence sa similitude fonctionnelle avec *quelque chose* : *quoi que ce fût de bon ~ quelque chose de bon ~ ceva bun*.

Il y a plus, les formants *quelque...que ce soit* peuvent fonctionner, auprès du substantif qu'ils encadrent, comme un prédéterminant indéfini, intégré en tant que tel au syntagme nominal :

> (26) Je ne suis pas venu dans l'intention de conclure *quelque marché que ce soit* avec vous (*apud* Cristea 1979).

Le schéma valenciel de *conclure* est V qqch *avec* qqn, où le SN indéfini *quelque marché que ce soit* satisfait la valence objet direct. Dans cet énoncé négatif, le SN en question est remplaçable par *un marché* ou *quelque marché*, dont les correspondants roumains sont *un/vreun târg*.

En revanche, *quel qu'il soit* et *quoi qu'il en soit* fonctionnent plutôt comme des propositions incidentes et c'est là un de leurs emplois les plus fréquents :

> (27) Essayez de trouver un moyen, *quel qu'il soit*, de la convaincre.
> (28) Tout homme doit savoir qu'en revêtant volontairement un uniforme, *quel qu'il soit*, il se désigne comme créature de Mammon... (Michel Tournier).
> (29) Mais, *quoi qu'il en soit*, y a-t-il un crime plus abominable que celui de cet homme chamarré [...] qui refuse d'accomplir le petit geste... (idem).

Situées hors des relations de rection qui structurent l'ensemble, ces propositions ont un statut parenthétique, ce qui fait que, contrairement aux cas précédents, elles peuvent être facilement supprimées.

3.2. Il y a des formants discontinus qui ont engendré des locutions conjonctives servant à introduire une circonstancielle de temps ou de lieu : *aussi loin que, d'aussi loin que, du plus loin que, au plus loin que*. Lorsqu'elles marquent le temps, elles se construisent de préférence avec le subjonctif, mais l'indicatif n'est pas complètement exclu. Les exemples sont empruntés à M. Grevisse (1970) :

> (30) Les Berbères, *aussi loin que nous puissions remonter dans le passé*, sont de purs Africains (R. Kemp).
> (31) *D'aussi loin que je m'en souvienne*, je l'ai toujours haï (A. Gide).
> (32) *Du plus loin qu'il me souvienne*, la chose était ainsi (*Académie française* 1932-1935).

Ces locutions sont organisées autour de l'adverbe *loin*, qui doit visiblement son sens temporel aux expressions *remonter dans le passé* ou *s'(en) souvenir*. D'un exemple à l'autre, on peut constater que les locutions conjonctives tendent à fusionner avec les syntagmes verbaux qu'elles régissent pour engendrer des subordonnées temporelles stéréotypées.

Ainsi, en (30), on peut encore distinguer : un plan de l'expression, où les formants conjonctifs *aussi ... que* marquent une évaluation intensive, et un plan du contenu, où les lexèmes *remonter loin dans le passé*, synonymes de *remonter le fil du temps*, prêtent à la subordonnée une signification temporelle. Dans les deux

BDD-V445 © 2015 Argonaut
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.75 (2026-11-06 13:21:31 UTC)

autres cas une telle distinction est de plus en plus problématique sinon impossible : tout en gardant un sens intensif, *d'aussi loin que*, en (31), et *du plus loin que*, en (32), perdent leur statut de formants évaluatifs pour s'unir de plus en plus étroitement à la forme personnelle ou impersonnelle du verbe *se souvenir*. En français contemporain *se souvenir de loin* n'est acceptable que dans des expressions idiomatiques telles que les propositions temporelles de (31) ou (32).

En revanche, lorsque *aussi loin que*, *au plus loin que* marquent le lieu, on peut très bien distinguer le plan (formel) de l'évaluation intensive, où l'indicatif alterne avec le subjonctif, et celui du contenu propositionnel, qui véhicule une signification locative. Celle-ci est due à ce que les éléments conjonctifs se combinent avec des lexèmes dénotant une perception visuelle : *la vue (l'oeil) peut s'étendre loin* ; *la vue peut aller/ porter loin*.

(33) *Aussi loin que la vue allait*, tout était nu (G. de Maupassant).
(34) *Aussi loin que l'oeil pouvait s'étendre*, la campagne disparaissait sous un liceul argenté (Th. Gautier).
(35) *Au plus loin que ma vue puisse s'étendre*, je n'aperçois rien (*Académie française* 1932-1935).
(36) *Aussi loin que portât sa vue*, elle n'apercevait que la forêt... (J. Green)[5].

Le sens locatif est renforcé dans ces cas par le sémantisme de la principale, organisée autour d'un verbe d'état (ex. 33 et 34), qui met l'accent sur l'objet perçu, ou autour d'un verbe de perception (ex. 35 et 36), qui met l'accent sur le sujet percepteur.

Mais, lorsque le verbe de perception apparaît dans une subordonnée introduite par *du plus loin que*, où l'évaluation intensive emprunte la forme d'un superlatif relatif, la signification locative semble céder la place à une signification temporelle.

(37) *Du plus loin qu'il les vit*, il sautilla vers eux (Roger Martin du Gard).
(38) ... il était prudent [...] de crier *du plus loin qu'on l'apercevait* : « Je ne suis pas un élan » (Michel Tournier).

En (37), la subordonnée peut être paraphrasée par *dès qu'il les vit* et, en (38), par *dès qu'on l'apercevait*. La commutation est d'autant plus facile que la forme modale du verbe régi est la même dans les deux cas : l'indicatif.

4. Conclusion

La sous-classe des concessives évaluatives-intensives est en butte à un processus de figement progressif qui va jusqu'à transformer les structures phrastiques en formes pronominales ou adverbiales (**3.1.**) et les formants discontinus, devenus indissociables, en locutions conjonctives (**3.2.**). Ces phénomènes relèvent pour l'essentiel de la grammaticalisation : elle fait passer une structure de phrase, dans notre cas une subordonnée concessive, à l'état de catégorie lexico-grammaticale :

[5] Les exemples de (33) à (36) sont empruntés toujours à Grevisse 1970, p. 1078.

BDD-V445 © 2015 Argonaut
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.75 (2026-11-06 13:21:31 UTC)

pronom, adverbe ou prédéterminant indéfini (ex. 22 à 26). Elle fait passer des formants évaluatifs-intensifs dans la classe des conjonctions temporelles ou locatives (ex. 30 à 38).

Mais ce processus présente des formes et des degrés de réalisation différents d'un cas à l'autre. Dans (**3.1.**), où une structure syntaxique a donné naissance à une catégorie morphologique[6], la grammaticalisation semble avoir atteint son stade terminal. Dans les cas examinés en (**3.2.**), l'evolution est plutôt en cours : d'une occurrence à l'autre – de (30) à (32) par exemple – on peut constater que les formants *(d)'aussi loin que, du plus loin que* opposent une résistance accrue à l'analyse, car *se souvenir de loin* n'est plus acceptable dans le français actuel. Mais, dans la mesure où ces locutions conjonctives tendent à former avec les subordonnées qu'elles gouvernent des expressions temporelles stéréotypées, on peut parler d'un double processus : de grammaticalisation et de lexicalisation.

La complexité de ce processus pourrait éventuellement expliquer pourquoi l'évolution a suivi dans ce cas une direction différente de celle attendue, qui prévoit le passage d'un sens concret vers un sens plus général ou abstrait, en l'occurrence d'une valeur temporelle à une valeur conditionnelle ou concessive. Or en **3.2.** la direction a été inversée : c'est le sens concessif qui évolue vers un sens temporel ou spatial, processus qui est cependant moins avancé dans le cas des expressions spatiales (ex. 33 à 36) que dans celui des expressions temporelles. En (37) et (38) en revanche, le principe d'unidirectionnalité, qui fixe la « trajectoire » du processus de grammaticalisation (Dostie 2004, p. 25), est respecté : du concret vers l'abstrait, d'un sens spatial vers un sens temporel.

Dans d'autres cas, il convient de parler de lexicalisation pure et simple: il s'agit des propositions incidentes *quel qu'il soit* et *quoi qu'il en soit* dans les exemples (27) à (29). Le processus évolutif n'affecte plus le statut phrastique de la concessive, comme dans les exemples (22) à (26), mais lui assigne une position parenthétique dans le discours.

Vouées, de par leur caractère archaïsant, à un processus de figement plus ou moins avancé, les concessives évaluatives-intensives offrent une excellente illustration du phénomène de grammaticalisation qui influe de manière décisive sur l'évolution de la langue.

ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. SIGLES

Académie française 1932-1935 = *Dictionnaire de l'Académie française*, 8e édition, vol. I–II, Hachette, Paris, 1932–1935.

Cristea 1979 = Teodora Cristea, *Grammaire structurale du français contemporain*, Editura Didactică şi Pedagogică, Bucureşti, 1979.

[6] Selon ses théoriciens, la grammaticalisation aurait pour effet « une augmentation de la fusion morphologique et une perte de la liberté syntaxique » (Dostie 2004, p. 25). On cite parfois à ce propos la formule de Talmy Givòn (1971) : « Today's mophology is yesterday's syntax » (la morphologie d'aujourd'hui est la syntaxe d'hier).

BDD-V445 © 2015 Argonaut
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.75 (2026-11-06 13:21:31 UTC)

Dostie 2004 = Gaétane Dostie, *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*, De Boeck–Duculot, Bruxelles, 2004.
Florea 2000 = Ligia Stela Florea, *Syntaxe du français actuel. La phrase simple et ses fonctions discursives*, Editura Clusium, Cluj-Napoca, 2000.
Florea 2003a = Ligia Stela Florea, *La concession comme hypothèse infirmée : marquage linguistique en français et en roumain*, în RLR, LXVII, 2003, nr. 265–266, p. 137–158.
Florea 2003b = Ligia Stela Florea, *Marques de la concession en roumain : diversité, grammaticalisation, cohérence*, în F. Sanchez Miret (ed.), *Actas del XXIII Congresso Internacional de Lingüistica y Filologia Romanica, Salamanca 2001*, vol. II, Seccion 3. *Sintaxis, semantica y pragmatica*, Max Niemeyer Verlag, Tübingen, 2003, p. 331–344.
Florea 2008 = Ligia Stela Florea, *Prédication seconde, complexité constitutive et limites de la phrase simple*, în SCL, LIX, 2008, nr. 1, p. 93–108.
Florea 2009 = Ligia Stela Florea, *La phrase complexe. Problèmes, analyses, interprétations*, Editurile Argonaut–Scriptor, Cluj-Napoca, 2009.
Grevisse 1970 = Maurice Grevisse, *Le Bon Usage. Grammaire française*, 9e édition, J. Duculot, Gembloux, 1970.
Le Goffic 1993 = Pierre Le Goffic, *Grammaire de la phrase française*, Hachette Supérieur, Paris, 1993.
Riegel 1994 = Martin Riegel *et alii*, *Grammaire méthodique du français*, Presses Universitaires de France, Paris, 1994.
RLR = „Revue de linguistique romane". Publiée par la Société de Linguistique Romane, Paris, I, 1925 şi urm.
SCL = „Studii şi crecetări lingvistice", Bucureşti, I, 1950 şi urm.
Steinberg 1972 = Nina Steinberg, *Grammaire française. Syntaxe des phrases simples et complexes*, 3e édition, Editions Prosvescenie, Léningrad, 1972.
Talmy Givón 1971 = Talmy Givón, *Historical syntax and synchronic morphology : an archeologist's field trip*, in *Proceedings of the Annual Meeting of the Chicago Linguistics Society*, 1971, 7, p. 394–415.

THE EVALUATIVE-INTENSIVE CONCESSIVE CLAUSE, A STRUCTURE IN THE PROCESS OF GRAMMATICALIZATION
(*Abstract*)

The present article deals with a class of French concessive structures whose syntax raises a number of issues still in discussion. A new view on the typology of these structures enables the author to make some observations on the formal status and archaic character of these concessive clauses that predispose it to a gradual process of grammaticalization or lexicalization. These phenomena, that play an important role in the evolution of language, are presented in the last part of the article showing how progressive grammaticalization process leads to the transformation of syntactic structures in lexical-grammatical categories or to the transformation of some evaluative-intensive marks in temporal or spatial conjunctions.

Cuvinte-cheie: *subordonate concesive, mărci evaluative-intensive, gramaticalizare, lexicalizare*.
Keywords: *concessive structures, evaluative-intensive markers, grammaticalization, lexicalization.*

Universitatea « Babeş-Bolyai »
Facultatea de Litere
Cluj-Napoca, str. Horea, 31
lsflorea@yahoo.fr

BDD-V445 © 2015 Argonaut
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.75 (2026-11-06 13:21:31 UTC)